

La délégation du SNPDEN était composée de Pierre LAPORTE, Patrick Fuertes, Marc DENJEAN, Edmond PEIROTÉS et Jean Marie LASSERRE. Le Recteur nous a reçus accompagné de M. MARTINY Secrétaire Général, M. MISERY et de M. CHARLON.

L'objet de notre audience était « la MASTERISATION ».

Le Recteur nous accueille en affirmant en préalable qu'il n'y aura aucun départ en formation sans remplacement. Il précise que nous sommes dans une phase expérimentale et qu'il a demandé au SG de tirer les leçons du fonctionnement mis en œuvre pour améliorer le dispositif dès la rentrée prochaine. Il s'agit de proposer une bonne formation aux stagiaires sans gêner le fonctionnement des établissements.

J'exprime notre satisfaction à cette annonce qui rejoint le point de vue du SNPDEN : **pas de départ de stagiaire sans remplaçant**. Nous avons le souci de la continuité du service public tout en permettant aux stagiaires de bénéficier d'une formation de qualité. Je rappelle au Recteur ses annonces lors de la conférence des personnels de direction alors que nous l'interpellions sur la responsabilité du Rectorat à ce sujet.

Je précise ensuite certains points :

- Les courriers que nous avons reçus ont fait naître de nombreuses craintes.
- Certains collègues ont reçu un deuxième courrier concernant les AED futurs remplaçants que nous contestons.
- Il est important de faire un point sur la situation (combien de stagiaires ne sont pas remplacés ?).
- Nous sommes présents pour être constructifs et nous proposons le report de la formation des stagiaires non remplacés.
- J'aborde ensuite la convention nécessaire à l'accueil des stagiaires.
- J'insiste sur le nécessaire tuilage pour ce remplacement dans tous les cas de figure de remplacement (stagiaires ou vacataires).
- Je note que l'image donnée aux familles et aux équipes sur le remplacement de manière générale n'est pas satisfaisante. Quelle prise en compte de l'aspect pédagogique ?

Enfin je termine en précisant que cette audience revêt une importance cruciale à nos yeux. Je réaffirme que le SNPDEN s'est toujours opposé à cette formation inadaptée aux nouvelles exigences du métier d'enseignant.

Le Recteur nous répond :

- Il existe un problème de vivier des M2 (le seul chiffre qui nous est donné est le rapport M2 « de l'éducation » avec le nombre de stagiaires : 50% d'où la difficulté), de zone géographique plus délicate et des candidats qui se trouvent en dehors des Masters Education.
- Deux niveaux de gestion sont présents :
 - 1 gestion du dispositif actuel (urgence)
 - 2 prévision future (an prochain).
- Il s'agit en tout état de cause d'assurer la continuité des enseignements et la formation des stagiaires.

- Pour cette année, il est favorable, dans certains cas, à différer les dates de stages en créant deux sessions. Pour les disciplines délicates il propose une semaine en formation collective et des dispositifs personnalisés sur des périodes plus propices aux remplacements.
- Pour l'année prochaine, il propose une formation filée avec blocage d'une journée dans l'EDT et d'une période non critique pour les remplacements (expérience du 1^{er} degré même si ce n'est pas tout à fait la même situation).
- Il confirme les 3000 euros de rémunérations pour les stagiaires. Il précise que les dispositions seront les mêmes quelle que soit la formation d'origine des stagiaires (même salaire, même tuilage).
- Il précise également que les contrats des AED stagiaires ne seront pas interrompus mais suspendus.
- En ce qui concerne les conventions, le rectorat a questionné la direction des affaires juridiques du ministère sur ce point. En attente de réponse.

Patrick FUERTES aborde **l'aspect relation Rectorat et Personnels de Direction** :

« Lors de votre intervention en août, vous avez insisté sur les notions d'accueil, de communication. Les relations entre les acteurs de l'institution se devaient d'être exemplaires! Or, les personnels de directions, particulièrement ceux du SNPDEN, ont très mal vécu les réunions organisées sur la préparation de rentrée. Une présentation ressentie comme un catalogue d'injonctions, sans aucune interactivité possible, et qui a engendré un fort questionnement.

Sommes-nous méprisés? Sommes-nous considérés comme simples exécutants? Ce n'est pas comme cela que le SNPDEN a travaillé ces dernières années. Ce n'est pas comme cela que le SNPDEN entend construire un dialogue avec la hiérarchie institutionnelle. En ces temps difficiles, les personnels de direction sont encore une fois en première ligne. Nous sommes des cadres de l'éducation nationale responsables, loyaux et indispensables à la bonne marche des EPLE.

Nous attendons en retour de notre hiérarchie, écoute et soutien, et la mise en place d'un véritable pilotage partagé. »

Je précise que les réunions par bassin ont été mal vécues. Les déplacements rares du Recteur et du SG doivent privilégier les échanges. Les IAIPR et IEN ET que nous considérons comme des collègues et avec qui nous souhaitons travailler ne peuvent pas être positionnés au même rang qu'un Secrétaire Général ou qu'un Recteur.

Pierre LAPORTE aborde ensuite **les moyens**. « Nous avons lu dans la presse que l'Académie de Grenoble n'était pas touchée et nous en sommes satisfaits. Cependant les premières informations que nous avons nous interrogent. Les collègues s'inquiètent de trop nombreuses heures supplémentaires qu'il sera difficile à faire passer dans nos EPLE. De nombreux CA risquent de ne pas voter les répartitions ! En aucun cas, les collègues ne pourront être tenus pour responsables. Nous attirons l'attention du SG pour faire en sorte que les services tiennent comptent des propositions que nous faisons en cas de postes partagés et qu'ils nous informent s'il y a des modifications, des CSR ou CSD de 3h,..... »

Le Recteur répond que l'Académie a été la moins touchée par les suppressions pour le 2nd degré (-40 pour le 1^{er} et -15 pour les administratifs). Il s'engage à ne pas impacter les EPLE quant aux administratifs. Pour le second degré il parle de redéploiement. Il précise qu'il travaille sur la réécriture du projet académique.

Marc DENJEAN l'interpelle sur la situation des LP. Le Recteur a conscience du problème et reprend l'effet « bourrelet » développé par le SG lors des réunions de bassin.

J'ai reçu l'après midi de notre audience les documents du CTPA. La réalité est loin d'être celle annoncée ici. En réintégrant des ETP des vacataires dans la dotation générale on retrouve de nombreuses suppressions. La délégation UNSA ne manquera pas de lui faire remarquer. Je pense qu'il n'a pas souhaité aborder cet aspect technique après une discussion plutôt positive sur la maîtrise... ..

Edmond PEIROTES aborde la situation préoccupante de la fragilisation d'un dispositif de prise en charge et de formation professionnelle des élèves les plus en difficultés et déplore la mise en concurrence d'un LP avec un EREA qui se solde par une fermeture de formation professionnelle à l'EREA. Cette concurrence n'a pas lieu d'être et pose la question de la politique académique de lutte contre l'échec scolaire et de l'offre de formation à destination des élèves les plus fragiles.

Enfin nous avons rappelé notre soutien et notre inquiétude concernant les conditions de travail de nos collègues du Lycée Mounier. De la même façon, la situation de l'EREA de Montélimar a aussi été abordée.

Au bilan une audience plutôt constructive dans laquelle le Recteur a su éviter les sujets trop conflictuels. Nous restons vigilants et l'interpellerons principalement sur le sujet des dotations lors de la prochaine conférence des personnels de direction.

Pour la délégation SNPDEN
Jean Marie LASSERRE
Secrétaire Académique